

Un arrêté du 12 décembre 2024, publié au Journal officiel le 15 décembre, précise l'organisation de la formation initiale des IRA (instituts régionaux d'administration). Ce texte vient en complément du décret du 18 mars 2024 réformant la scolarité des IRA. Cette réforme, qui entrera en vigueur au **1^{er} janvier 2025**, rectifie la réforme de 2019 en revenant à une seule promotion par an, avec huit mois de formation, 6 semaines de stage en administration et 6 mois de stage sur le poste d'affectation.



Les agents de la Fonction Publique qui étaient remboursés à hauteur de 75 % sur leur **abonnement de transport en commun** (domicile travail) **vont repasser à 50 % !!**

Ce changement de taux de remboursement fait partie des conséquences de l'abandon du budget 2025.

Pour rappel, le niveau de remboursement par les employeurs des abonnements domicile-travail est **obligatoire à hauteur de 50 % mais depuis le 1er septembre 2023, il était porté à 75%**. Tous les salariés sont concernés, y compris les temps partiels et les stagiaires. Les cartes d'abonnement peuvent être annuelles, mensuelles ou hebdomadaires.



Un rapport sur la crise d'attractivité au sein de la Fonction Publique. Le lundi 9 décembre dernier, **France Stratégie** a publié un rapport énonçant le malaise grandissant qui touche l'ensemble des métiers de la Fonction Publique.

Depuis quelques années, la désaffection pour la fonction publique perdure. Ce n'est pas la première crise d'attractivité qu'elle connaît, mais celle-ci est d'une ampleur inédite.

C'est le constat alarmant par **France Stratégie**, qui est un organisme de réflexion rattaché au Premier Ministre dans son rapport « Travailler dans la fonction publique : le défi de l'attractivité ».

Cet organisme indique que 15 % des postes ouverts par concours dans la fonction publique d'État n'ont pas été pourvus en 2022.

Des pistes de réflexions sont proposées comme augmenter les rémunérations, améliorer les conditions de travail, revaloriser les avantages notamment face au secteur privé... ces pistes sont les revendications de certains syndicats dont FO FONCTIONNAIRES qui ne cessent d'alerter sur le sujet. **Le nouveau gouvernement sera-t-il sensible aux problèmes de la Fonction Publique ?**



Suite au passage du cyclone CHIDO sur l'île de Mayotte, notre syndicat réitère tout son soutien à nos collègues de préfecture, du SGCD, et du tribunal administratif mais aussi à l'ensemble de nos concitoyens.



LES PROCHAINES RÉUNIONS NATIONALES



- ⇒ 10 janvier CAPN techniciens SIC
- ⇒ 15 janvier réunion Elections Professionnelles
- ⇒ 21 janvier CAPN Adjoint Technique
- ⇒ 23 janvier CSA MINISTERIEL

Nous restons joignables en un « clic » :

fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouvez toute notre actualité :

<http://www.fo-prefectures.com>

POUR CONSULTER NOTRE SITE DEPUIS VOTRE PORTABLE :

<https://www.fo-prefectures.com/mobile/>

Rejoignez-nous



CELLULE COMMUNICATION NATIONALE

FO
PREFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTRE DE L'INTERIEUR